



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 1^{er} octobre 2026 PORTANT REGLEMENTATION du STATIONNEMENT

Rue du Nord

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Vu la demande du 29.09.2026, de l'entreprise SAS AUX DEMENAGEMENTS LEROY, 61 rue André Boule, 41000 BLOIS
- Afin de permettre le bon déroulement du déménagement au 15 rue du Nord, 18250 HENRICHEMONT
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer le stationnement dans un but de sécurité publique,
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Le stationnement des véhicules sera interdit, devant le 15 rue du Nord – 18250 HENRICHEMONT, le 10.11.2026 de 7h à 17h

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par les services techniques de la commune.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et les restos du cœur sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20261001-2026-115-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2026
Publication : 02/10/2026

Le Maire,
Frank JANSONNIE

Publié sur le site internet de la commune le 02.10.26

